

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 02 avril 2019

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 26/03/2019
Présents : 21	<i>L'an deux mille dix-neuf et le deux avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Dont Présents non votants : 0	
Représentés : 1	Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Jérôme ROGER
Votants: 22	
Pour: 22	
Contre: 0	Représentés: Luc SALLES par Marie-Aline EDO
Abstentions: 0	Présents non votants :
	Excusés: Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Julie GARCIN-SAUUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL
	Absents:

Objet: Culture : Orchestre de Pays 2019

L'Orchestre du Pays est l'action phare de la politique de cohésion sociale décrite dans la stratégie 2014-2020.

Il est composé d'un chœur à 3 voix et d'un orchestre d'harmonie (instruments à vent et percussions). L'effectif est de 120 choristes et instrumentistes.

Ses membres sont amateurs et résident, pour l'essentiel, sur le territoire du Pays. Depuis sa création en 2007, l'inscription est gratuite pour les membres. Il représente un véritable projet de développement culturel à l'échelle d'un territoire rural de 102 communes. Il associe choristes, instrumentistes et comédiens amateurs encadrés par une équipe de professionnels.

La pratique artistique est ici le liant de ce projet de cohésion sociale. En effet, l'objectif commun est de faire du chant, de la musique ou du théâtre dans la convivialité et de se produire sur scène. Celui de l'équipe pédagogique est, quant à lui, d'offrir au public un spectacle de qualité.

Le projet culturel autour de l'orchestre de Pays se présente pour 2019 en deux volets.

Volet diffusion :

- Poursuivre la diffusion de « *la chanson du canal* » ;
- Mettre en œuvre la création de *1907* composée par José Moléro et écrite par Jean Tuffou. Le début des répétitions est prévu courant dernier trimestre 2019. Ce spectacle intègre l'histoire du vin développé dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire. Une conférence écrite par Jean Tuffou sur la révolte vigneronne pourrait être organisée en avant-première des spectacles.

Volet Cohésion sociale :

- Création d'une chorale d'enfants à partir de septembre 2019 pour accompagner la création de *1907* ;
- Poursuite de « solidarité au chœur », accompagnement bienveillant auprès de personnes en situation d'isolement social afin de pouvoir se rapprocher de la culture en pratiquant la musique ou le chant.

Le coût total de l'opération s'élève à 68 646 € TTC pour lequel le cofinancement suivant pourrait être sollicité auprès :

– du Conseil départemental 54 917 €

le solde étant apporté en autofinancement par le Pays à hauteur de 13 729 €.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur l'opération présentée et, le cas échéant, l'autoriser à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Oùï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical se prononce favorablement sur l'opération présentée et autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Babeau-Bouldoux le 2 avril 2019

Le Président,
Jean Arcas

